



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 49626

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les maladies nosocomiales présentes dans les centres hospitaliers de La Réunion en général et sur la bactérie « *acinetobacter baumannii* » en particulier. En effet, apparue pour la première fois en 2006 à La Réunion, cette souche, qui n'a rien d'effrayant de prime abord puisque présente sur la peau de près d'un quart de la population, se révèle néfaste au contact des malades. Selon une étude scientifique américaine de 2000, cette bactérie peut entraîner de graves conséquences pour la santé des malades puisque le taux de mortalité peut varier entre 17 et 46 % pour les septicémies et près de 70 % pour les pneumopathies. Si, d'ordinaire, une bactérie peut se soigner facilement grâce à la prescription d'antibiotiques, force est de constater que l'*acinetobacter baumannii* est devenue multi-résistante à nombre de traitements comme l'ont démontré les différents tests effectués. Depuis 2006, plus de 94 cas ont pu être répertoriés à La Réunion, notamment dans les services de réanimation où séjournent des patients déjà fragilisés par leur état de santé dégradé. Il souhaite donc connaître l'état actuel de la propagation de cette bactérie à La Réunion ainsi que les mesures mises en oeuvre pour enrayer son développement dans l'ensemble des centres hospitaliers de l'île.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49626

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4805

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)